BACHELORS 1 & 2 MÉTIERS DU MARKETING ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF





En partenariat avec le Collège de Paris

Le Bachelor Marketing et management du sport permet d'avoir une première approche des techniques de marketing et management spécifiques à l'univers sportif. Il est destiné aux personnes fans de sport ayant validé un baccalauréat général, technologique ou professionnel en fonction du dossier présenté. La formation s'effectue sur deux années.

Grâce aux modules spécialisés, vous développerez les compétences pour être directement opérationnel·le sur le terrain lors des immersions en entreprise.

Le Bachelor
Marketing et
management du
sport peut être effectué
selon deux modalités en
formation initiale ou en
apprentissage.

Le Bachelor mène à l'obtention du titre RNCP de niveau 5 "Gestionnaire de l'administration des ventes" délivré par le Collège de Paris par arrêté du 17 juin 2021.

Pourquoi choisir l'apprentissage?

La formation par apprentissage permet à l'étudiant·e de bénéficier d'une prise en charge financière totale des frais de scolarité (l'entreprise paye la formation). Elle va permettre d'obtenir une rémunération chaque mois ainsi que le statut "salarié".

L'alternance vous apportera également une expérience professionnelle de 24 mois et vous permettra d'obtenir un diplôme identique à celui délivré lors de la formation initiale. Pas de routine, pas le temps de

Que faire après le Bachelor?

À l'issue de la formation, deux possibilités envisageables :

Insertion dans la vie professionnelle :

Assistant·e marketing, assistant·e communication, assistant·e manager sportif...

Poursuite d'études :

Les étudiant·e·s peuvent poursuivre leurs études en

Bachelor 3 Métiers du marketing et de l'événementiel

sportif puis Mastères 1 & 2 Chef·fe de projet

domaine sportif au sein de notre structure.

Formations en apprentissage.

Le programme ?

s'ennuyer.

Des matières générales : marketing relationnel, économie, droit, gestion financière, anglais...

Des modules spécialisés :

communication dans le sport, promotion et pérennisation des ventes, suivi des activités sportives...

La démarche à suivre?

1 Contacter par mail la responsable de la formation : florence.caron@ufafresc.fr Condition d'admission : sur dossier et entretien.

2 Rechercher une entreprise avec la responsable de la formation.

3 Signer le contrat d'apprentissage afin de valider l'intégration définitive.

